Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE SCRIS COMMUNIQUE : NUMERUS NO 4, SEPTEMBRE 2001

La charge fiscale dans les cantons

En 1999, les impôts cantonaux et communaux se montent à 7'137 francs par habitant dans le canton de Vaud, somme légèrement supérieure à la moyenne des cantons. Ces impôts représentent 15,4% du revenu cantonal vaudois, indicateur de la richesse cantonale; ce poids a peu varié depuis 20 ans, il était de 15% en 1980.

La quote-part fiscale est un indicateur de la place occupée par l'Etat dans l'économie pour ses activités propres ou de redistribution; elle oscille autour de 14% ces vingt dernières années en moyenne dans les cantons. En 1999, elle atteint 14,4%; le canton de Glaris affiche le ratio le plus faible (9,1%) et Genève le plus élevé (22,3%). Entre 1980 et 1999, le ratio vaudois a peu varié : il était de 15% en 1980; il est monté jusqu'à 16% en 1985 et 1990 pour s'établir à 15,4% en 1999.

En 1999, les recettes fiscales par habitant (canton et communes) des cantons de Genève et Bâle-Ville sont les plus élevées avec, respectivement, 12'200 et 10'500 francs. Vaud se place en quatrième position (7'100 francs), à égalité avec Zoug et légèrement au-dessus de la moyenne des cantons (6'700 francs).

Durant ces dix dernières années, en tenant compte de l'inflation, les recettes fiscales par tête ont diminué dans le canton de Vaud de 3,3% alors que la moyenne nationale enregistre une légère augmentation de 2,4%.

La charge fiscale globale est la plus faible dans le canton de Zoug : en 2000, l'indice de charge fiscale (58,2) n'atteint pas la moitié de celui de Neuchâtel (126,7), du Jura (126,3) et de Berne (124,2). L'indice de 109,8 pour Vaud le place à la 19e place derrière Genève (15e rang) mais devant tous les autres cantons romands ainsi que Berne, Bâle-Ville et Lucerne, qui ont un indice plus élevé.

La charge fiscale varie aussi selon le type d'impôt : ainsi, pour l'impôt sur le revenu, en 2000, une famille avec deux enfants et un revenu brut du travail inférieur à 50'000 francs est plus taxée en ville de Zoug qu'à Lausanne. Pour les familles plus aisées, c'est l'inverse.

Dans ce Numerus, vous lirez également :

- 30% de RMRistes en moins en 2000

- Nouvelles tensions sur le marché du logement

- Urgences

- Années vécues, années à vivre.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 10 septembre 2001

Service cantonal de recherche et d'information statistiques, tél. 021/ 316 29 99 - fax. 021/ 316 29 50 Ci-joint, NUMERUS No 4/2001 au format PDF (lisible avec ACROBAT READER); peut aussi être obtenu par fax.

Numerus4-2001